

1 / Bilan de la mise en œuvre du PEDT 2014-2017

Selon les indicateurs préconisés par le Préfet des Alpes-Martimes (courrier du 12 mars 2017)

Indicateurs	Résultats	Observations
Pilotage du PEDT		
Nombre de réunions du COFIL	6 Copil réalisés entre 2014 et 2017 Chacun a fait l'objet d'un diaporama qui fait office de compte rendu	
Ajustements effectués en cours de PEDT	- Contrat « sieste » proposé pour les enfants d'âge maternel en périscolaire du midi - augmentation de la durée effective du temps d'animation sur la durée des TAP. Amélioration de la qualité des projets et de l'organisation - Portes ouvertes aux familles sur les TAP	Possibilité pour les familles de ramener leur enfant à 13h afin que celui-ci puisse commencer sa sieste à l'école après avoir mangé au domicile
Atteinte des objectifs pédagogiques	Chaque opérateur s'attèle à atteindre ses objectifs dans le respect des objectifs du PEDT	
Public concerné par le PEDT		
Taux de fréquentations des NAP	77% de l'effectif scolaire soit 1041 enfants à ce jour	
Prise en compte des enfants à besoins spécifiques	Grâce au partenariat avec le PRE et à la subvention de la CAF dans le cadre de l'enveloppe Fonds Publics et Territoires, les enfants à besoins spécifiques ont pu être intégrés aux TAP. Des Projets d'Accompagnement Particuliers ont été mis en place avec les familles.	Nous espérons que l'aide de la CAF et le PRE soit maintenus après 2017
Cohérence entre temps scolaire et temps périscolaire		
Liens entre les projets d'écoles et le PEDT	Les projets d'écoles s'inscrivent dans les objectifs du PEDT	
Organisation et fréquence de la concertation entre équipes d'animation et enseignants	La concertation est régulière mais sur des temps informels. Les collectifs déplorent ne pas avoir des temps officiels de concertation.	La ville doit travailler ce volet avec l'Inspecteur de circonscription.
Organisation des transitions entre temps scolaires et temps périscolaires	Dans toutes les écoles les temps de transition sont gérés avec des procédures propres à chaque école ; l'objectif principal étant la sécurité des enfants dans le respect des responsabilités de chacun.	
Elaboration de chartes	Le PEDT et la mise en place des TAP a permis de fait une mutualisation des espaces voire du matériel.	

Prise en compte des différents temps éducatifs des enfants		
Mise en place d'activités en dehors des NAP	L'offre d'activités aussi bien sur le plan culturel que sportif voire de loisirs est riche sur Carros depuis de très nombreuses années. Les opérateurs ont du adapter leur offre avec la réforme.	
Déclaration ou non en accueil de loisirs		
Application ou non des taux dérogatoires	Tous les temps péri et extrascolaires sont déclarés en ACM. La possibilité d'appliquer les taux dérogatoires en périscolaire a permis plus de souplesse et de limiter le coût de la réforme pour la commune.	Cette application partielle doit se généraliser.
Continuité du temps scolaire sur la semaine ou l'année		
Temps scolaire en place	Lundi 8h30-12h / 14h-16h15 ou TAP Mardi 8h30-12h / 14h-16h15 ou TAP Mercredi 8h30-11h45 Jeudi 8h30-12h / 14h-16h15 ou TAP Vendredi 8h30-12h / 14h-16h15 Les TAP ont eu lieu les lundis, mardis et jeudis en fonction des écoles. Une rotation annuelle a été mise en œuvre sur les 3 dernières années scolaires. Chaque école a donc vécu chaque jour de TAP.	
Taux de présence des élèves en classe le matin quand il n'y a pas classe l'après-midi	Maternelle 92,4 % Élémentaire 96,7%	
Taux de présence en classe le mercredi matin	Maternelle 88,6 % Élémentaire 96,07 %	
Impact des contenus d'activités périscolaires sur l'organisation de la semaine		
Observations des enseignants	Le jour le moins propice aux TAP est le lundi. Enfants fatigués à partir du jeudi (ressenti)	
Observations des animateurs	L'horaire de 12h est trop tardif pour certains enfants de maternelle qui s'endorment dans leur assiette. Le métier d'animateur a pu être valorisé grâce aux TAP. Le contenu des ACM des mercredis a évolué du fait du raccourcissement de la journée (Beaucoup moins de sorties)	Les emplois du temps des animateurs ont été consolidés (travail moins morcelé) Difficulté de recrutement d'emplois précaires
Observations des familles	Les TAP sont appréciés par les enfants et les parents sont satisfaits de ce qui est proposés. La gratuité des TAP est également appréciée. Enfants fatigués à partir du jeudi (ressenti)	
Prise en compte de la spécificité de la maternelle		
Equilibre entre les temps d'activités, temps calmes	Le fonctionnement des TAP en maternelle est différent de celui de l'élémentaire. Le repos des	

et les moments de repos	enfants est préservé. Les activités proposées sont de plus courte durée.	
Cohérence avec le temps familial		
Evolution des organisations familiales en particulier le mercredi	La fréquentation des ACM des mercredis n'a pas évolué avec la réforme des rythmes éducatifs. Elle est stable avec environ 20% de l'effectif scolaire inscrits. La possibilité de sortie des enfants a du être avancée à 16h45 au lieu de 17h, pour permettre une pratique en clubs après l'ACM (demande des familles). Les opérateurs ont du adapter leur offre car les familles arrivent beaucoup plus tardivement le mercredi après-midi que par le passé sur les structures	
Actions mises en place en matière d'accompagnement parental et d'information	Les actions dites de parentalité sont assez nombreuses sur Carros (rencontre parents, journée des familles,...). Le programme SFP « soutien aux familles et à la parentalité » a été mis en œuvre en plus de l'offre existante. Création d'un comité parentalité avec des parents volontaires (groupe animé par des techniciens) Mise en place du Comité Consultatif éducation qui regroupe environ 25 parents issus de toutes les écoles (comité animé par l'adjointe à l'éducation) Toutes ces instances sont autant de lieux d'information et d'échanges	
Mise en d'oeuvre des activités prévues		
Nature des activités (types d'activités mises en place, parcours d'activités sur la scolarité)	Les activités proposées sont diverses et variées. Elles font l'objet de projets qui sont mis en place par cycles. Afin de positionner les TAP en complément de l'offre existante, il a été décidé que les activités prioritairement proposées sont : . la musique : éveil musical, chant choral, découverte des instruments, créations d'instruments . les langues : ouverture sur les différentes cultures (à partir de supports variés : jeux, chants, contes d'ici et d'ailleurs, aspects culinaires, danses folkloriques traditionnelles,...) . les activités scientifiques en lien avec la préservation de l'environnement . l'éducation à la citoyenneté. Au-delà de ces 4 axes, des activités sportives si possible innovantes sont également proposées car demandées par les enfants	La complémentarité entre les projets en temps scolaires et ceux en temps périscolaires est à approfondir
Tarif des activités	Gratuité des TAP. Application du barème CAF pour les autres ACM	

Au-delà de ce bilan, un questionnaire a été réalisé localement auprès des partenaires du PEDT afin d'établir un bilan plus approfondi de la mise en œuvre du PEDT dans l'optique de dégager les voies d'amélioration. Les éléments de ce bilan et les nouvelles pistes de travail sont inscrites dans le diaporama présenté lors du comité de pilotage du PEDT le 17 mars 2017.

2 / PEDT : Une demande de reconduction avec quelques modifications

1/ Maintien des objectifs stratégiques / affinement des objectifs opérationnels (cf. document initial de projet)

- ➔ Sécurisation écoles, crèche (objectif N°2)
- ➔ Informatisation (charte et dotation) (objectif N°8)
- ➔ Rôle et positionnement professionnels : missions et posture de l'animateur dans le système éducatif (objectif N°1)
- ➔ Fermeture de l'école P.Eluard (horaires scolaires, ressorts scolaires) (objectifs N°1, 2, 3 et 4)
- ➔ Projets partagés (écoles/périscolaires) (objectif N° 1)
- ➔ Mutualisation des espaces et du matériel (charte et conventions ville, Education nationale, association de parents) (objectif N°1)
- ➔ Piste à étudier en particulier dans le domaine du sport : Permettre une offre associative sur les temps périscolaires (objectifs N° 1, 6 et 7)

2/ Contraintes budgétaires et volontés de la municipalité

La ville est contrainte de fonctionner à moyens constants optimisés voire diminués.

Axes d'optimisation et de réduction :

- ➔ Application des taux dérogatoires en périscolaires (coût en personnel diminué)
- ➔ Délai de carence en matière de remplacement des personnels
- ➔ Augmentation de l'intervention des agents de la culture et des sports sur les prestations de la direction de l'éducation (optimisation des ressources humaines)
- ➔ Extension des partenariats avec le milieu associatif (cohérence locale et bénévolat)

Malgré des contraintes très fortes, la collectivité a budgétisé sur 2017 le coût total du plan de sécurisation des écoles (300 000 €) et prévoit le maintien de la gratuité des TAP.

3/ Maintien des dispositifs centraux

- ➔ Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ avec la Caisse d'allocations familiales 2016 - 2019)
- ➔ Le Réseau de Réussite Scolaire (Education nationale) 2015-2019
- ➔ Le Programme de Réussite Educative (PRE) – reconduction annuelle
- ➔ Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS avec la Caisse d'allocations familiales) – reconduction annuelle

La demande de reconduction du PEDT est faite pour l'année scolaire 2017-2018.

*Fait à Carros le 20 avril 2017
Source : MP TROVA Directrice Education Coordinatrice PEDT*